

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL  
des DÉLIBÉRATIONS**

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**Séance du 14 février 2022**

**CD20220214\_30**  
**id. 6243**

*Le 14 février 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental.*

*Nombre de conseillers départementaux : 30  
Quorum : 10*

*Sont présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, M. LOPEZ, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL*

*Sont représentés :*

*M. DESCAZEUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme DUCASSE (pouvoir à M. BEQ), Mme LE CORRE (pouvoir à M. BAYLET), Mme MAURIEGE (pouvoir à Mme COLOMBIE)*

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**DELIBERATION**

**INFORMATIONS RELATIVES AUX PROJETS DU DÉPARTEMENT  
CONCERNANT LE LABEL "TERRE DE JEUX 2024"**

Cette réunion, consacrée au vote du budget primitif 2022, est l'occasion de faire un point relatif au label « Terre de Jeux 2024 » qui a été accordé à la collectivité.

Il est rappelé que ce label, délivré par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de « Paris 2024 », a été obtenu dans le cadre d'une convention, présentée par le Département, Celle-ci engage la collectivité à mener des actions en faveur de la promotion des grandes valeurs de l'Olympisme, au profit des administrés, des associations sportives et des bénévoles, à promouvoir les sportifs de haut niveau du département, amener davantage de sport dans le quotidien des Tarn-et-Garonnais et plus particulièrement, en faveur des populations et des domaines relevant des compétences du Département (les collèges engagés dans la démarche « Génération 2024 » et les mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance notamment).

Cette labellisation, cet engagement, a surtout pour vocation de créer des conditions pour que ces Jeux Olympiques et Paralympiques de « Paris 2024 » soient les Jeux de toutes et de tous les territoires.

Le Département ne peut que souscrire à cette idée-force, dont la pierre angulaire est de mettre à l'honneur la pratique sportive sous toutes ses formes. C'est aussi et surtout l'occasion de promouvoir, de diffuser et de valoriser les valeurs que le sport véhicule dont, notamment, le partage, le goût de l'effort et du dépassement de soi, la solidarité, la tolérance, la cohésion sociale.

Le Département de Tarn-et-Garonne met ces valeurs à travers l'ensemble de ses politiques mises en œuvre au service de tous les Tarn-et-Garonnais. Elles sont le fil conducteur de l'ensemble des actions, qui place « l'humain » au centre des préoccupations.

Considérant ces différents éléments, chacune des politiques en matière de sport aura pour vecteur commun ce label « Terre de Jeux 2024 » et les fondements qui s'y rattachent.

Dans ce cadre, Monsieur le Président tient à dresser la liste des actions les plus significatives prévues en 2022, s'inscrivant dans les grands principes de ce label, ainsi que les opérations qui seront réalisées sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne au titre du centre de préparation des Jeux.

## **A - FAIRE VIVRE LE LABEL « TERRE DE JEUX 2024 » SUR LE DEPARTEMENT**

### La semaine Olympique et Paralympique et l'exposition « histoire, sport et citoyenneté »

La semaine Olympique et Paralympique nationale a eu lieu du 24 au 29 janvier 2022.

Pendant ce premier temps fort du calendrier de « Paris 2024 », l'exposition « histoire, sport et citoyenneté », a été accueillie du 24 janvier au 4 février dernier dans le hall de l'Hôtel du Département, organisée en partenariat avec la CASDEN et le Service Départemental de l'Éducation Nationale. Une exposition sublime, chargée de sens, qui retrace l'histoire des Jeux Olympiques modernes, de 1896 à nos jours, et qui, pour chacune des éditions, met en avant un thème fort et évocateur, dont il est géré que sa richesse a interpellée, avec ses 31 panneaux mettant en lumière un athlète, une valeur, une année.

Le montage de cette exposition a été proposé par le Département, en partenariat avec l'UNSS, afin de permettre à un maximum de collégiens, d'établissements publics et privés, de pouvoir venir la voir et, en amont et en aval, travailler sur un projet lié à l'Olympisme dans le cadre d'une démarche pédagogique laissée à l'initiative de chaque collègue. Il convient de préciser que cette exposition a également été ouverte aux enfants issus des services de l'aide sociale à l'enfance.

Les collègues se sont largement mobilisés pour profiter de cette exposition en remplissant tous les créneaux possibles de visite.

### La journée Olympique

Deuxièmement, le jeudi 23 juin prochain, est la date retenue, sur le plan international, comme étant la date de la « Journée Olympique ». Cette journée sera célébrée comme il se doit au niveau départemental, avec pour ambition de mettre plus de sport dans la vie de tous.

### Les journées Olympiques estivales à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne

Par ailleurs, sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, comme en 2021 pendant les Jeux Olympiques de Tokyo et toujours en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif, ainsi que les comités sportifs départementaux, les

jours Olympiques seront organisées pour leur deuxième édition dans le courant de l'été au profit du plus grand nombre : les groupes sportifs présents sur la base, les centres aérés, les touristes, .... Petits, jeunes, adultes, chacun pourra trouver sa place dans les activités et les animations proposées. Là aussi, sur ces journées et ces semaines, l'objectif sera de mettre plus de sport dans la vie de tous.

Les « séjours familles », organisés par le pôle des solidarités humaines sur la base à cette période, pourront également en profiter.

### Les journées d'intégration des 6<sup>ème</sup> en version « olympiades »

Une couleur « Terre de Jeux » sera donnée, dès septembre 2022, aux journées d'intégration des 6<sup>ème</sup> des collègues qui se dérouleront sur la base, sous forme « d'olympiades », avec des initiations au tir à l'arc, au tennis de table, au basket-ball, au rugby à 7, aux sports nautiques et plus encore.

### Mettre davantage de sport dans la vie de chacun, en particulier des enfants défavorisés

D'autre part, des activités spécifiques seront également organisées sur la base, ainsi que sur d'autres sites du département ou d'ailleurs, au profit des jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance. La pratique sportive sera un des vecteurs du travail de construction ou de reconstruction de ces enfants, dont les terribles parcours de vie les ont conduits au sein des services sociaux de la collectivité. La pratique sportive, les valeurs qu'elle véhicule, sont autant d'atouts dans ce long processus engagé auprès d'eux et avec eux. Par le sport aussi, ces objectifs pourront, certainement, être atteints.

Ainsi, dès ce début d'année, un éducateur sportif de la direction des sports anime des sessions sportives hebdomadaires avec un animateur du pôle des solidarités humaines au profit des enfants mineurs étrangers isolés.

### La flamme Olympique

Enfin, dernier point le Département en contact avec le comité d'organisation de « Paris 2024 » dans le cadre de l'organisation du parcours de la flamme Olympique sur le territoire national, en cours d'élaboration.

Monsieur le Président répond favorablement sur le principe à l'Assemblée des Départements de France et à « Paris 2024 », partenaires sur cette opération, d'inscrire le Tarn-et-Garonne sur ce parcours, dans l'attente de compléments d'information relatifs aux modalités techniques, financières et organisationnelles, qu'il conviendra d'ailleurs d'aborder en concertation avec la ville de Montauban, elle aussi labellisée « Terre de Jeux ».

De plus, Monsieur le Président, précise, de manière plus globale, que dans le cadre de ce mouvement, de cette dynamique, générés par cette perspective des Jeux de Paris 2024, le Département engagera sur son territoire, à chaque fois que possible, des opérations de communication autour de la pratique sportive et de ses bienfaits, tant pour le corps que pour l'esprit.

## **B - LE CENTRE DE PRÉPARATION DES JEUX**

De manière plus spécifique, il est rappelé que la base de loisirs du Tarn et de la Garonne a été retenue, le 7 octobre dernier, par le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 comme centre de préparation aux jeux pour l'aviron olympique, l'aviron paralympique, le canoë-kayak sprint et le para-canoë, sur la base d'un dossier technique présenté.

### Une communication soutenue

L'ensemble des éléments promouvant la base de loisirs, en français, en anglais et en espagnol, a été adressé à « Paris 2024 » fin décembre 2021, afin d'être mis en ligne sur le site officiel des centres de préparation aux jeux, consultable par l'ensemble des délégations concernées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

À ce titre, le site internet de la base de loisirs est actuellement en cours de révision, afin d'en assurer notamment la promotion.

### Des investissements de qualité et des demandes de subvention

À ce titre, comme indiqué dans le rapport présenté lors de la réunion consacrée aux orientations budgétaires le 14 décembre 2021, un programme d'investissement spécifique a été défini avec l'aide technique des fédérations concernées et les dossiers de demande de subvention spécifiques auprès de l'agence nationale du sport ont été déposés.

Les travaux et les investissements susvisés viendront, non seulement renforcer ces atouts, mais aussi combler les besoins qui ne pouvaient encore être entièrement satisfaits pour la préparation physique spécifique des athlètes des disciplines olympiques en question.

## Des contacts avec les fédérations

Les services du Département sont d'ores et déjà mobilisés ainsi que tous les partenaires sportifs institutionnels départementaux, régionaux et nationaux par courrier, afin de faire connaître les atouts de la base à toutes les instances décisionnaires, ainsi qu'aux fédérations et aux délégations françaises et étrangères concernées.

Monsieur le Président a reçu à ce sujet, l'appui des fédérations françaises considérées, lui assurant par écrit de leur soutien au regard de tout le bien qu'elles pensent des installations de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, afin de faire en sorte qu'elle accueille une ou plusieurs délégations sportives.

Tels sont les éléments à porter à la connaissance de l'Assemblée départementale s'agissant des actions que le Département entend mener en 2022 dans ce domaine du label « Terre de Jeux 2024 », ainsi que sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, retenue comme centre de préparation aux jeux Olympiques et Paralympiques.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, enseignement supérieur, sport,

Vu la délibération du conseil départemental du 14 décembre 2021 relative au programme d'investissement de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne en tant que centre de préparation des jeux pour favoriser l'accueil des délégations olympiques et paralympiques,

Considérant l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 » accordé au Département de Tarn-et-Garonne,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Prend acte des projets d'actions prévues pour 2022 s'inscrivant dans le label « Terre de Jeux 2024 » ainsi que des opérations qui seront réalisées à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, au titre de sa classification en tant que centre de préparation aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Acte pris.

Le Président,

Michel WEILL